

## **COMMUNIQUE DE LA SOCIETE L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Le Conseil d'Administration de la Société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD convoqué pour le 07 mars 2008 a décidé, lors de sa seconde séance tenue le 02 avril 2008, de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire de la société la distribution d'un dividende de 0,300 dinar au titre de l'exercice 2007.

Le Conseil d'Administration